



N<sup>o</sup> 158

Le 28 juin 1989

LE CANADA DÉPOSE LA PREMIÈRE PROPOSITION DÉTAILLÉE  
DE NOUVELLES RÈGLES DU GATT SUR LES SUBVENTIONS  
ET LES MESURES COMPENSATOIRES

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a annoncé aujourd'hui que la première proposition détaillée visant la réforme des règles et procédures internationales touchant les subventions qui faussent les échanges et les mesures compensatoires a été déposée aujourd'hui par les négociateurs canadiens à Genève.

M. Crosbie a distribué un sommaire de la position canadienne après la grande allocution qu'il a prononcée à Vancouver devant le Forum sur la politique commerciale organisé par la Conférence sur la coopération économique avec la région du Pacifique, et devant l'Institut de recherches politiques.

Dans sa proposition, le Canada invite les 96 membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) à identifier clairement les critères qui définiront les mesures compensatoires légitimes, afin d'arrêter la tendance croissante à prendre des mesures qui perturbent les échanges.

Des mesures compensatoires peuvent être appliquées lorsqu'un pays croit que les subventions d'un autre pays causent un préjudice à son industrie nationale. L'actuel Accord du GATT relatif aux subventions et mesures compensatoires contient un libellé imprécis et n'a pas été adopté par tous les membres du GATT. Cela a créé de l'incertitude et une multiplication des différends commerciaux et des mesures commerciales unilatérales.

Notant l'engagement permanent du Canada à l'égard des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, M. Crosbie a déclaré: "Il n'est pas exagéré d'affirmer que la prospérité économique mondiale dépend des progrès que nous réaliserons au cours du processus de l'Uruguay Round."

En décidant des catégories de subventions qui faussent les échanges, les actuelles Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay peuvent contribuer à garantir que nos exportateurs, comme ceux des autres nations commerçantes, pourront agir avec plus d'assurance sur les marchés mondiaux. Les négociations multilatérales devraient aussi aider à guider les négociations qui seront engagées avec les États-Unis, en vertu de l'Accord de

.../2